

DIOCÈSE
DE QUIMPER
CURE
DE DOUARNENEZ



Douarnenez, le 28 8^{bre} 1902

Monsieur Le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements
concernant le Breton et le latinisme, demandés par Mon-
seigneur l'Evêque de quimper.

La paroisse de Douarnenez est une paroisse absolu-
ment bretonne, bien qu'en ville. Elle ne ressemble à
aucune autre ville ni à Brest, ni à Morlaix, ni à
Concarneau. Sur 14000 paroissiens, 13000 sont bre-
tons ou bretonnants et 2 mille français.

Le service paroissial a été établi par M^r Le Duc
curé de Morlaix et par M^r Bourli, chanoine, auxi-
liaire et ce service bien réglé correspondant parfai-
tement aux besoins religieux de la population.

Les Dimanches et fêtes il y a une instruction française
à la messe de 9^h pour les Français et aux autres
heures il y a une instruction bretonne. Pour le
Catechisme il y a aussi des instructions françaises, comme
à différentes heures, pendant l'année.

Pour les enfants on peut les répartir de la
manière suivante. Il y a 700 enfants à suivre
le catéchisme pour les 3 Communions. On
peut les partager de moitié 350 bretons
et 350 français; ce qui fait pour chaque année
un moyen de 114 français et 114 bretons.

Nous avons 2 catéchismes, l'un français
et l'autre breton. Les parents et les enfants
sont laissés libres de choisir le catéchisme
qu'ils désirent, à moins que l'on ne remarque qu'ils
se trompent sur les dispositions de l'enfant.

Il faut remarquer que la proportion entre le
français et le breton n'est pas la même pour les
grandes personnes et pour les enfants. Pour
les enfants c'est de moitié et pour les grandes
personnes c'en est $\frac{1}{6}$ contre $\frac{5}{6}$.

Cela provient de ce que les enfants ne peuvent
français qui pendant qu'ils sont dans les écoles
et catéchismes. Nous faisons les Communions ^{finies} les
recourant à parler le breton de leur enfance.

Dans les bateaux, dans les usines, dans les ateliers,
dans leurs jeux, dans l'intérieur des familles
c'est toujours le breton, à part des quelques
familles de la société ou d'origine étrangère.

Même les enfants du catéchisme français

ne comprennent pas bien le français et il serait
beaucoup plus utile pour eux de suivre le catéchisme
breton, puisqu'après la suite ils préfèrent les
instructions bretonnes et ils parlent en breton quand
ils viennent s'approcher des sacrements.

C'est l'état des choses à Douarnenez pour
le service religieux et malgré les menaces injustes
du gouvernement nous nous en défendons de le changer.

En le montrant il y a autre chose à faire ici que
des changements. C'est un milieu épouvantable qui
s'annonce. Déjà les bandes cherchant l'aumône ne
se terminent plus. Les Bonapartes syndiqués comme
ont à refuser de pain à ceux qui ne peuvent payer.
Il y aura certainement des bouleversements, et des
malheurs peuvent arriver. La municipalité sera
bonne, bienveillante, mais ses ressources seront
limitées. — Les riches bretons n'ayant fait
que perdre des boues, ceux riches, ne pourront
pas nous aider autant qu'à l'habitude, et sera
liste.

Nous ferons notre possible pour soulager les misères
et calmer les braves gens.

Nous avons 6 classes primaires ouvertes qui commencent
à bien fonctionner dans le local des écoles, tenues
par des laïques. Les écoles maternelles et celles d'adultes

Tout dirigé par les 1^{ers} comme auparavant
pour qu'elle dure jusqu'à voir du temps
plus heureux. Sur 1100, nous avons encore 930 inf.^{à cette}
^{coût}

Comme le fardien est lourd, dans une pareille
population et à pareils moments!!

Si je l'osais, j'offrirais toutes mes félicitations
à l'enseignant pour l'acte important qu'il vient de
poser en union avec tout le vénérable collègue dans l'Ép
français.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général,
l'assurance de mes sentiments les plus respectueux, avec
toutes mes excuses d'avoir été en retard à l'aire et d'être
si long dans la réponse.

P. Auffret
Eug. Doyez

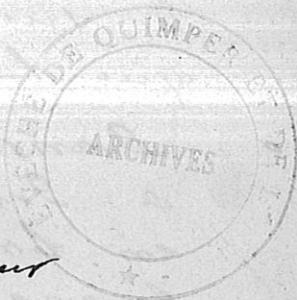
DIOCÈSE
DE QUIMPER

PAROISSE

DE TRÉBOUL



X Tréboul, le 28 8^{bre} 1902



Monsieur

J'ai l'honneur de vous Communiquer
les renseignements concernant
la paroisse de Tréboul au sujet
de la langue bretonne.

- 1^o Le nombre des enfants qui
suivent le catéchisme de
première communion est
de 90.
- 2^o Parmi eux je compte
12 capables d'entendre et
de suivre le catéchisme français.
- 3^o 30 enfants connaissent
un peu le français, ne le
compréhendent que d'une
manière très insuffisante
et feraient tort à leur
instruction religieuse en

suivant le Catéchisme français.

4^o 98 enfants sont incapables
de suivre un autre Catéchisme
que le Catéchisme breton.

5^o Dans la paroisse il y
a deux Catéchismes : l'un
en breton, et l'autre en
français. Le breton est
suivi par 230 enfants
et le français par 70
enfants. (1^{re}, 2^e et 3^e Communions)
Le Catéchisme français se
fait 2 fois par semaine,
et le breton 4 fois par
semaine.

6^o Les instructions paroissiales
se font en breton, aux trois
messes, tous les Dimanches.

Daignez agréer, Monsieur
l'hommage du profond respect
avec lequel j'ai l'honneur d'être

De votre grand-père,
le très humble et obéissant
serviteur et fils

Al. Pénard

curé

Guengat le 21 Octobre 1908

Monsieur



J'ai l'honneur de répondre aux différentes questions contenues dans votre communiqué de Vendredi dernier. J'ai les réponses suivantes :

1.^o Le nombre exact des enfants de Guengat appelés à faire l'année prochaine la première Communion est de vingt et un garçons et onze filles.

2.^o Aucun de ces enfants ne peut suivre

ne le moindre profit & catéchisme
français

- 3.^e Aucun ne sait assez le Français pour
abandonner le Catéchisme breton
- 4.^e Tous pour cette année sont incapables
de suivre un autre Catéchisme que
le catéchisme breton.
- 5.^e Il n'y a pas d'autre catéchisme
français.
- 6.^e Les instructions paroissiales ne se font
qu'en breton.

Je suis, Monsieur, de votre
grande et très humble et très
bonne serviteur.

J. Feron

Recteur de Guengat



Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser
les renseignements que vous m'avez
demandés par la Semaine Religieuse
1^{re} enfants de 9 à 10 ans se
présentant à leur 1^{re} communion: 70.
2^o à entendre avec fruit le catéchis-
me français: 8 ou 6 par davantage.
3^o ceux qui connaissent un peu la
langue française et ne pourraient aban-
donner le catéchisme breton: 10 ou 12.
4^o absolument incapables d'apprendre
un autre catéchisme que le catéchisme
breton: tous les garçons et les $\frac{2}{3}$ des filles.

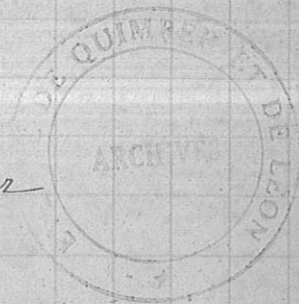
1^{re} on fait le catéchisme en breton
et l'on s'occupe particulièrement
de quelques enfants français.
2^o les instructions se font toujours
en breton et il me paraît impossible
de faire autrement.

Daignez agréer, Monsieur,
la nouvelle expression de mes res-
pectueux sentiments et de votre

L. Jostin
recteur de Moaré

Pouldergat

Monsieur



J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Grandeur les renseignements que vous demandez touchant les enfants qui suivent le catéchisme.

La paroisse de Pouldergat est exclusivement rurale, il n'y a pas une seule maison où l'on parle français: aussi les enfants n'apprennent pas le français que quand ils commencent à fréquenter l'école et encore n'y viennent-ils que fort tard, la plupart seulement à l'époque de la 1^{re} communion. Les distances parfois considérables qu'ils ont à parcourir pour venir au bourg, expliquent ce retard contre lequel je ne cesse de protester. C'est aussi la raison pour laquelle nous ne pouvons pas avoir au catéchisme les enfants de 9 ans. Mais nous avons une bonne compensation: tous les enfants suivent

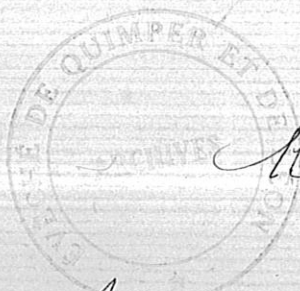
le catéchisme pendant trois ans, depuis six jusqu'à treize.

Cette année les enfants qui se préparent à faire leur 1^{re} communion, sont au nombre de 55. Tous ces enfants, qui pour la plupart viennent d'entrer à l'école, ignorent absolument le français, à part 4 ou 5 petites filles qui ne sont pas de la paroisse. À ces petites filles nous faisons le catéchisme en français —

Les instructions paroissiales se font toujours dans la langue bretonne. Il serait impossible de faire autrement puisque la population ne parle que le breton et n'est pas capable, à part quelques rares individus, de suivre et de comprendre une instruction française.

Je suis, Monsieur, avec un profond respect, de Votre Grandeur
le très humble et très dévoué serviteur
v. Pengam recteur de Pouldergat
Pouldergat le 19 8^{bre} 1902

Poullan le 20 8^{bre} 1903



Monseigneur

J'ai l'honneur de répondre à votre
communiqué de la semaine dernière.

1^o Les garçons de 10 ans qui suivent
le catéchisme sont au nombre de 24.
les filles 16.

2^o aucun de ces enfants n'est capable
de suivre le catéchisme français.

3^o Pas un seul de ces enfants ne
pourrait abandonner le catéchisme
breton sans détruire pour son
instruction religieuse.

4^o Tous ces enfants sont absolument
incapables d'apprendre
catéchisme quel catéchisme breton.

5^o Il n'y a qu'un seul catéchisme
dans la paroisse; le catéchisme breton.

6^o Les instructions paroissiales se
font exclusivement en breton.

Veuillez agréer, Monseigneur,
l'assurance des sentiments respectueux
avec lesquels j'ai l'honneur d'être
de Votre Grandeur
le très-humble serviteur.

C. Piou *pasteur* de Poullan.

4

Le Juch, le 23 octobre 1902.



Monsieur

J'ai l'honneur de vous présenter l'hommage de mon religieux respect et de vous fournir les renseignements suivants :

- 1^o Vingt-deux enfants sont appelés à suivre dans ma paroisse le catéchisme de première communion.
- 2^o Aucun de ces enfants n'est capable à cet âge d'entendre facilement et avec fruit le catéchisme français.
- 3^o Aucun ne peut abousser le catéchisme breton, ces enfants ne connaissent point la langue française.
- 4^o Tous les enfants de cet âge, ne connaissent point la langue française, ne sachant pas lire, ne peuvent apprendre que le catéchisme breton.

5 Tous les enfants apprennent le catéchisme breton.

6^e Les instructions se font en breton et ne peuvent être faites qu'en breton au Juch.

Daignez agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur,
de votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant serviteur

J^m Peroc

Secrétaire du Juch

+

Plogonec Le 23 8^{me} 1982



Je viens Vous adresser les renseignements suivants, demandés par Votre Grandeur:

- 1^o Le nombre des enfants de 10 ans appelés à suivre le catéchisme de première communion s'élève à 90.
- 2^o Aucun enfant ne pourrait suivre avec fruit le catéchisme français.
- 3^o Il y aurait, pour tous ces enfants, le plus grand détriment, pour leur instruction religieuse, à abandonner le catéchisme breton; en effet, comme tous ces enfants doivent parler le breton dans leurs familles, ils oublieraient bien vite le peu de catéchisme français qu'ils auraient pu leur apprendre.
- 4^o Tous les enfants de la première communion sont incapables d'apprendre

un autre catéchisme que le catéchisme breton; car vu les distances considérables, la plupart de ces enfants ne viennent à l'école qu'à l'âge de 9 ou 10 ans.

5^e Le catéchisme est toujours donné en breton et ne peut se donner qu'en breton. Il n'y a pas au catéchisme un seul enfant qui parle le français dans sa famille.

6^e Les instructions paroissiales se font toujours en breton et ne peuvent ~~pas~~ se faire qu'en breton.

- Daignez agréer, Monsieur, l'hommage de mon plus profond respect.

Garval
Recteur de Plougourec

Boulavie, le 28 8^{bre} 1902.



Monsieur,

Quelques-uns de mes petits marins
étant encore en mer je n'ai pu
faire parvenir plus tôt à votre Grandeur
les renseignements suivants :

- 1^{re}. Les enfants du catéchisme de 9 et
10 ans sont, à Boulavie au nombre
de 22.
- 2^e. Sept d'entre eux sont capables
d'entendre avec fruit le catéchisme
français.
- 3^e. Deux qui connaissent quelque peu

De français sont peu nombreux
et ne retiennent aucun fruit
d'une instruction religieuse faite
dans cette langue.

4^o 67 enfants de 9 et 10 ans sur
72 sont absolument incapables
d'apprendre un autre catéchisme
que le catéchisme breton.

5^o Il n'y a qu'un catéchisme, donné
en breton. Les quelques rares enfants
qui tiennent à apprendre le
catéchisme français, bien que
sachant tous le breton, y assistent,
et ne sont pas négligés.

6^o Les instructions paroissiales se
font et ne peuvent se faire
qu'en breton.

La circulaire ministérielle
m'a été transmise par le
Maire.

Je suis, Monsieur, de votre
grande et respectueuse
et soumise

V. Ollivier, Recteur
de Pouldaric